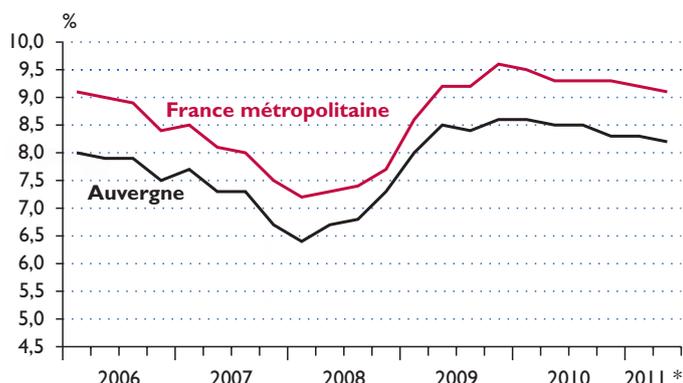


Évolution des taux de chômage localisés en moyenne trimestrielle

Données CVS

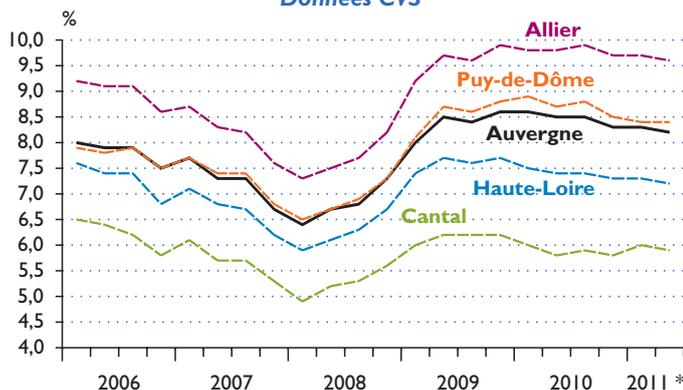


* T2 Provisoire

Source : Insee, Taux de chômage localisés

Évolution des taux de chômage localisés en moyenne trimestrielle

Données CVS



* T2 Provisoire

Source : Insee, Taux de chômage localisés

Légère embellie avant l'été

En Auvergne, le taux de chômage enregistré à la fin du 2^e trimestre 2011 s'établit en données corrigées des variations saisonnières à 8,2 % de la population active, soit 0,1 point de moins qu'au trimestre précédent. À l'échelon métropolitain, le taux est plus élevé (9,1 %). Il enregistre une baisse trimestrielle identique à celle relevée dans la région. Sur un an, le taux de chômage s'est réduit un peu plus en Auvergne qu'au niveau national : - 0,3 point contre - 0,2 point. ▶

Niveau élevé dans l'Allier malgré l'accalmie trimestrielle

Dans l'Allier, le taux de chômage du 2^e trimestre 2011 atteint 9,6 % de la population active, en léger recul par rapport à celui du trimestre précédent (- 0,1 point). Sur un an, la baisse s'établit à 0,2 point.

Le taux de chômage cantalien (5,9 %) enregistre une baisse de 0,1 point par rapport à celui du 1^{er} trimestre 2011. Cependant, sur un an, il augmente de 0,1 point.

En Haute-Loire, le taux de chômage se situe à 7,2 %, soit 0,1 point de moins qu'au 1^{er} trimestre et - 0,2 point par rapport à celui du 2^e trimestre 2010.

Dans le Puy-de-Dôme enfin, le taux de chômage est le même qu'au trimestre précédent (8,4 %). L'évolution sur un an est équivalente à celle enregistrée au niveau régional (- 0,3 point). ▶

 ▶ **Alain BATIFOULIER**, Insee

Methodologie

La méthode d'estimation des taux de chômage localisés repose sur l'estimation d'une part du chômage départemental (numérateur) et, d'autre part, de la population active occupée (dénominateur).

Le chômage départemental est obtenu par ventilation du chômage (France métropolitaine) à l'aide de la structure géographique observée dans les DEFM à chaque trimestre. Chaque série départementale ainsi obtenue est ensuite désaisonnalisée (corrigée des variations saisonnières). La population active occupée départementale s'appuie quant à elle sur les estimations d'emploi au lieu de résidence par département au 31 décembre de chaque année. Ces dernières sont trimestrialisées à l'aide des évolutions trimestrielles de l'emploi observées à partir des déclarations aux URSSAF.

Le taux de chômage localisé est finalement calculé en rapportant le nombre de chômeurs à la population active (somme du nombre de chômeurs et des actifs occupés) ainsi estimés.

Taux de chômage trimestriels localisés (moyenne corrigée des variations saisonnières)

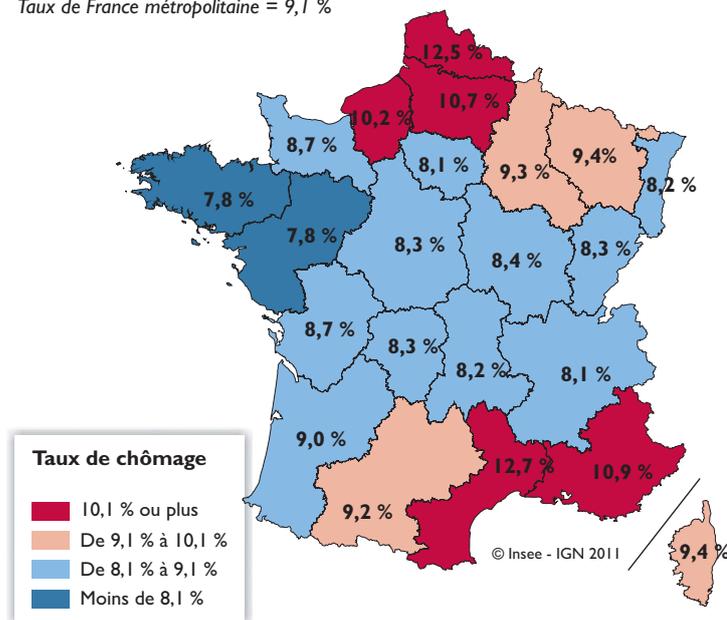
	2010			2011	
	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre *
Allier	9,8 %	9,9 %	9,7 %	9,7 %	9,6 %
Cantal	5,8 %	5,9 %	5,8 %	6,0 %	5,9 %
Haute-Loire	7,4 %	7,4 %	7,3 %	7,3 %	7,2 %
Puy-de-Dôme	8,7 %	8,8 %	8,5 %	8,4 %	8,4 %
Auvergne	8,5 %	8,5 %	8,3 %	8,3 %	8,2 %
France métropolitaine	9,3 %	9,3 %	9,3 %	9,2 %	9,1 %

* Données provisoires

Source : Insee, Taux de chômage localisés

» Taux de chômage régionaux au 2^e trimestre 2011

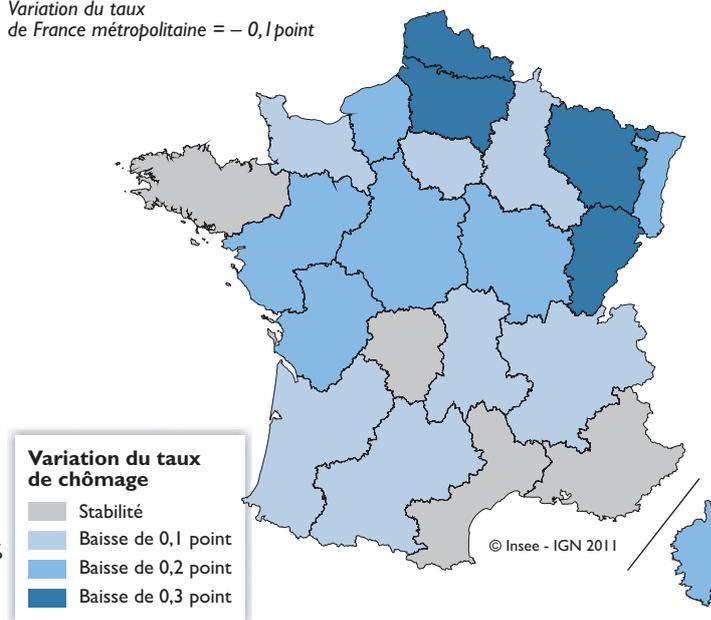
Taux de France métropolitaine = 9,1 %



Source : Insee, Taux de chômage localisés

» Variation des taux de chômage régionaux entre le 1^{er} trimestre 2011 et le 2^e trimestre 2011

Variation du taux de France métropolitaine = - 0,1 point



Source : Insee, Taux de chômage localisés

Pour en savoir plus, consulter la rubrique Conjoncture sur : www.insee.fr/auvergne